

LE CLOCHER

DE

l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune

PAR

JULES MICHEL



1900

LE CLOCHER

DE

l'Abbaye de Saint-Maurice d'Agaune

PAR

JULES MICHEL

INGÉNIEUR EN CHEF

Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.



FRIBOURG

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE CATHOLIQUE SUISSE

1900

Clocher de Saint-Maurice. — Vue du côté de l'Abbaye.

LE CLOCHER

DE

L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE D'AGAUNE 1

Dans son *Histoire de l'architecture sacrée du IV^e au Xe siècle*², Blavignac a donné une description sommaire du clocher de l'Abbaye de Saint-Maurice, avec une vue de la façade du côté de la ville. L'auteur a fait de ce monument un examen trop rapide, et il n'a pu se rendre compte des dispositions intérieures. Le dessin même de la façade n'est pas complètement exact. La flèche, par exemple, est en réalité plus élevée de moitié qu'elle n'est figurée dans l'ouvrage de Blavignac.

Les travaux exécutés à Saint-Maurice pour la recherche des fondations des anciennes basiliques m'ont permis d'entreprendre une étude détaillée de ce vieux clo-

¹ Mémoire lu à la réunion générale de la Société helvétique de Saint-Maurice, le 5 octobre 1899.

² *Histoire de l'architecture sacrée du IV^e au Xe siècle dans les anciens diocèses de Lausanne et de Genève*, par Blavignac. Lausanne, 1853. Voir pages 270 et suivantes.

cher; étude basée sur des mesures relevées avec soin, et sur un examen attentif de toutes les particularités de la construction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est le résultat de ce travail que je viens présenter aux personnes qui s'intéressent aux antiquités de la Suisse. Une fois l'attention appelée sur le clocher de Saint-Maurice, de nouveaux observateurs voudront l'étudier à leur tour et pourront compléter cette monographie ou la rectifier, s'il y a lieu¹.

I

L'emplacement du clocher. — Ses dimensions.

Les plus anciennes basiliques de Saint-Maurice étaient orientées à peu près parallèlement aux rochers de Vèrossaz, qui s'élèvent à pic sur une hauteur de plus de 200 mètres au-dessus des bâtiments de l'Abbaye. Des éboulements répétés furent cause qu'au XVII^e siècle les chanoines durent abandonner leur église et en construire une nouvelle dans une direction perpendiculaire à la montagne, et à une distance suffisante pour être débarrassés à l'abri de tout danger².

Cette église s'appuie, par son bas-côté de droite, à un clocher de style roman, qui formait l'entrée de la nef principale de la basilique détruite en 1611. Ce vieux clocher se compose d'une tour presque carrée, divisée

¹ Les dimensions des divers détails de la construction pourraient varier de quelques centimètres. L'absence de pierres de taille aux angles, l'irrégularité des parements des maçonneries, recouvertes d'un crépissage grossier, n'ont pas permis de prendre les mesures avec une exactitude rigoureuse.

² La nouvelle église fut consacrée le 20 juin 1627.

en cinq étages et surmontée d'une flèche octogonale en pierre. Quatre petites tourelles coniques servent d'amortissement dans les angles de la tour, à la base de la flèche.

Les dimensions en plan sont 10^m,85 sur 9^m,90 hors œuvre. Les maçonneries se poursuivent, à l'extérieur, jusqu'à la flèche, sans retraites, sans contreforts, sans autres saillies que des bandes murales peu accentuées, raccordées par de petites arcatures en plein cintre qui accusent les niveaux des trois derniers étages.

La hauteur de la tour proprement dite est de 35 mètres au-dessus du parvis du côté de la ville; celle de la flèche est de 14 mètres, soit une hauteur de 49 mètres depuis le sol jusqu'à la boule qui termine la flèche et qui supporte une croix en fer de 2 mètres de haut¹.

L'aspect de la tour, dont la hauteur est à peu près trois fois et demie la largeur, est très satisfaisant. On n'en peut dire autant de la flèche, dont la hauteur est à peine une fois et demie la largeur à la base; elle paraît écrasée. Elle n'a point la légèreté des flèches construites en France au XII^e et au XIII^e siècle, alors qu'on leur donnait volontiers en hauteur trois fois et demie la largeur de la tour.

Jusqu'au premier étage, la tour est bâtie en pierres de très fortes dimensions, parmi lesquelles il est facile de reconnaître un certain nombre de blocs de calcaire blanc qui ont appartenu à des monuments romains, ruines par les invasions, et qui ont été utilisés par les constructeurs du moyen âge². Cette première partie du clocher n'offre

¹ Les dimensions en hauteur ont été relevées au théodolite et vérifiées en partie à l'aide des mesures des hauteurs d'étages prises à l'intérieur du clocher.

² Voir dans la *Revue de la Suisse catholique*: *Contributions à l'histoire de l'Abbaye de Saint-Maurice*, par Jules Michel. Fribourg, 1899.

sur ses quatre faces aucune saillie, pas même de bandes murales; c'est une nudité complète. Les faces Est et Ouest seules sont percées de deux grandes arcades en plein cintre, par où on avait accès dans l'église, cons- truite à la même époque que la tour.

Ces arcades ont l'une 3^m,40 et l'autre 3^m,60 d'ouver- ture; les cintres sont simplement dessinés par la dispo- sition des moellons en forme de claveaux, sans archi- voite saillante. Ils retombent l'un et l'autre sur deux stèles romaines, empruntées aux monuments funéraires de l'ancienne Acaunum¹. Fort maltraitées par les incen- dies qui ont à plusieurs reprises dévasté l'Abbaye de Saint-Maurice, ces pierres avaient autrefois reçu des ins- criptions. L'une, assez incomplète, à gauche de l'entrée du clocher, a été publiée par Guichenon dans son *His- toire de la Savoie*, et reproduite par Mommsen. La pierre correspondante à droite de l'entrée ne laisse plus distin- guer aucune trace d'inscription.

Du côté du Martolet, les fouilles récentes ont mis au jour les deux stèles qui portent la retombée de l'arcade: à droite, on voit une inscription dont une grande partie est encore facile à lire; la stèle de gauche présente seu- lement sa face latérale, sur laquelle est sculptée l'*ascia* symbolique qui caractérise les rites funéraires des an- ciens Gallo-Romains. La face où doit figurer l'inscription est encore engagée dans la maçonnerie².

¹ Acaunum est le nom celtique de l'ancienne ville, ou poste fortifié, que les Romains ont occupée après les Helvètes, et à qui on a donné depuis le VI^e siècle le nom de Saint-Maurice d'Againe.

² On trouvera à la fin de ce travail une étude sur ces monuments funéraires.

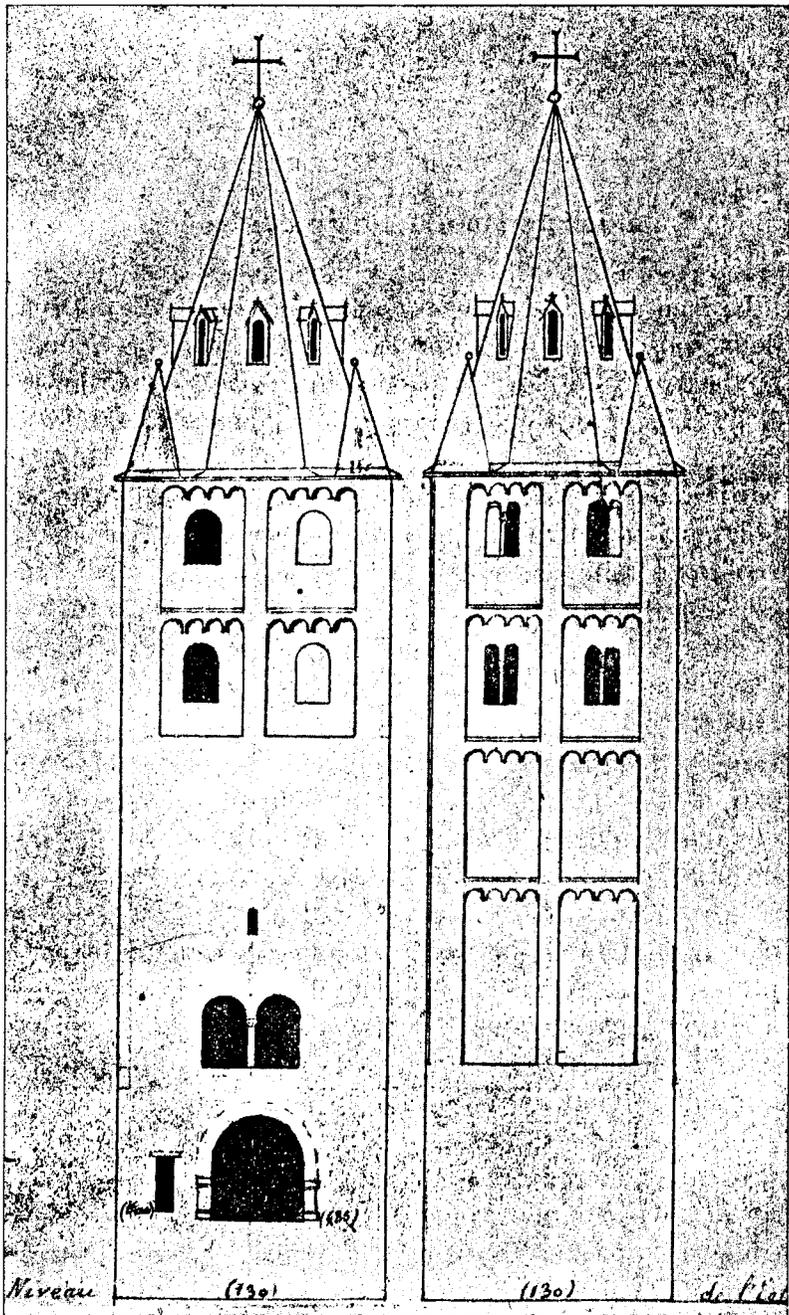


Planche II.

II

La décoration extérieure du clocher.

La face principale au nord-est (côté de la ville) et les deux faces latérales présentent exactement le même mode de décoration : à partir du niveau du premier étage (17^m,70 au-dessus du parvis), la construction est faite en matériaux de moindres dimensions que dans la partie inférieure. Il n'y a nulle part de pierres d'appareil.

Trois bandes murales, deux aux angles et une plus étroite au milieu, divisent chaque face en deux parties. La saillie de ces bandes sur le nu du mur est de 0^m,08, et elles sont raccordées au niveau de chacun des étages supérieurs par des arcatures formées de quatre petits arcs en plein cintre, de 0^m,75 à 0^m,80 de diamètre. Suivant le mode habituel aux architectes lombards, les arcs extrêmes se raccordent tangentiellement avec les bandes murales et ont la même saillie qu'elles sur le nu du mur.

Les arcatures ne sont pas accompagnées d'une corniche, mais d'un simple bandeau plat, dans lequel apparaît en creux un filet avec dents de scie, grossièrement accusées par la disposition des petits matériaux qui y ont été employés. Les arcatures et les modillons plats qui leur servent de retombée ont été exécutés en tuf.

Les arêtes verticales de la tour, du côté de la ville, présentent deux retraites ou angles rentrants de 0^m,15 à 0^m,20 de profondeur, qui se prolongent d'une manière uniforme et sans interruption depuis le premier étage jusqu'au couronnement de la tour. Cette disposition avait sans doute pour but de donner plus d'élégance à la fa-

cade principale, en diminuant la largeur des bandes murales. M. Blavignac a cru y reconnaître de minces colonnes, très longues par rapport à leur diamètre, et sur son dessin il a figuré des bases et des chapiteaux qui, en réalité, n'existent pas¹.

Ces minces colonnes, occupant la place des arêtes verticales sur les façades des clochers, ont été en usage dans l'Île de France dès la fin du XI^e siècle, comme on le voit, par exemple, à Nesles-la-Vallée²; au XII^e siècle, c'est un mode de décoration fréquemment employé; mais à l'époque de la construction de la tour de Saint-Maurice, dans un pays où les matériaux se prêtaient peu à la sculpture, on ne l'avait sans doute point encore mis en pratique.

La quatrième face, celle qui regarde la cour intérieure du Martolet, et contre laquelle devait s'appuyer la nef centrale de l'église, n'a reçu les bandes murales et les arcatures lombardes que sur les deux derniers étages, les seuls qui fussent sans doute visibles au-dessus des combles³.

III

Les ouvertures des étages au-dessus du porche.

Sur les faces latérales, il n'y a d'ouverture ni au premier ni au second étage.

Le troisième étage était éclairé par deux fenêtres géminées, dont les cintres, tangents aux pieds-droits exté-

¹ *Histoire de l'architecture sacrée*, p. 276.

² Voir Viollet-le-Duc : *Dictionnaire d'architecture*, t. III, pages 340 et suivantes.

³ Voir Planche II.

rieurs, venaient retomber sur des tronçons de colonnes antiques, sans bases, avec quelques curieux spécimens de chapiteaux.

Par suite de circonstances sur lesquelles nous aurons à revenir plus tard, les fenêtres voisines des angles du clocher ont été murées du côté de l'Abbaye et quelques-uns des chapiteaux ont été remplacés par des blocs de pierre calcaire noire du pays.

Au quatrième étage, sur les deux faces, on retrouve la même disposition des fenêtres géminées, dont l'ouverture du côté des angles de la tour a été murée, comme à l'étage inférieur, du côté de l'Abbaye.

Du côté de la ville, il y avait deux ouvertures au premier étage au-dessus du porche, mais on ne les voit plus, depuis qu'un prolongement de l'église, exécuté en 1892, est venu s'appuyer contre la base du clocher¹.

Au second étage, deux fenêtres étroites sont percées dans deux arcades aveugles en plein cintre, dont les naissances reposent sur deux colonnettes d'origine romaine : colonnettes trop courtes, d'ailleurs, pour leur destination, car la base est à 0^m,60 au-dessus du seuil de l'arcade. Une des quatre colonnettes a disparu. Entre ces deux arcades une petite lucarne oblique vient affleurer la bande murale; elle éclaire une niche pratiquée dans le mur de la salle et dans l'axe de l'édifice.

Au troisième et au quatrième étage, on voit deux ouvertures géminées, en plein cintre. Des tronçons de colonnes antiques, dont aucune n'a de base, reçoivent au milieu de ces ouvertures la retombée des arcs, exécutés en petits matériaux, sans archivoltés et sans aucun essai de décoration. Toutes ces ouvertures, sauf les deux fe-

¹ Le dessin donné par Blavignac dans son *Histoire de l'architecture sacrée* conservera le souvenir de la disposition de ces ouvertures.

Base de la tour du côté de la cour du Martolet

nêtres du milieu au quatrième étage, ont été murées par suite de circonstances sur lesquelles nous reviendrons.

Sur la face qui regarde la cour du Martolet, les fenêtres des deux derniers étages ne sont pas géminées, comme sur les trois autres faces. Ce sont de larges baies cintrées, sans aucun mode de décoration. Les deux ouvertures du côté de l'Abbaye ont été murées en même temps que les fenêtres géminées les plus voisines.

La face du clocher du côté du Martolet (Pl. III) présente une particularité qui la distingue nettement des autres faces : au-dessus du porche s'ouvre une grande baie géminée, de 3^m,40 de largeur, qui éclaire la salle du premier étage. Un fragment de colonne antique, de 0^m,36 de diamètre, sans base, reçoit la retombée des deux cintres. Le chapiteau, de 0^m,44 de hauteur, est décoré par le galbe de quatre feuilles d'acanthé simplement épannelées. Sur le fût de la colonne, on voit quelques traces d'une inscription dont on n'a pu faire la lecture.

Au-dessus de la baie géminée, on aperçoit une fenêtre étroite, dont il est difficile de préciser la destination. Elle devait s'ouvrir sous les combles de la charpente qui recouvrait la nef centrale de l'église construite à la même époque que la tour.

IV

L'intérieur du clocher. — Le porche.

Le porche, comme nous l'avons vu plus haut, s'ouvre par deux arcades en plein cintre, l'une du côté de la ville, l'autre du côté du Martolet. Le seuil de la première était à 3^m,85 au-dessus du niveau actuel de la place, et aucun

escalier en pierre ne paraît dans l'état primitif y avoir donné accès.

Au XVII^e siècle, après l'abandon de l'église du Martolet, on abaissa le seuil de 0^m,35 et on établit un escalier en forme de perron pour y accéder. Le vide intérieur entre les murs de la tour fut transformé en caveaux funéraires, au-dessus desquels on mit un dallage qui existe encore.

L'arcade du côté de la ville fut remplie par une maçonnerie percée d'une porte rectangulaire avec fronton brisé, décorée de moulures dans le goût de l'époque et accostée de deux fenêtres carrées. Cette clôture existe encore, mais elle laisse voir, sur le pourtour de l'arcade primitive, un reste de la battue contre laquelle devaient s'appuyer les vantaux d'une porte en bois qui s'ouvrait à l'intérieur. On trouverait sans doute sous les maçonneries du XVII^e siècle les traces du mode de fermeture de ces vantaux.

Le seuil de l'arcade du côté du Martolet est à la cote 4^m,85, soit 1 mètre au-dessus du seuil de l'entrée du porche. Cette arcade avait été murée en même temps que la précédente ; sous la maçonnerie démolie récemment, on n'a trouvé ni battue ni traces de fermeture¹.

Les murs dans lesquels sont percées les deux arcades ont 2^m,60 d'épaisseur. Les ouvertures ont une largeur de 3^m,40 du côté de la ville et de 3^m,60 du côté du Martolet ; elles donnent accès à une salle voûtée en berceau de 5^m,02 sur 4^m,97. Les trumeaux, comme on peut le voir sur le plan, sont inégaux, et les axes des arcades, bizarrerie difficile à expliquer, ne se correspondent pas.

L'appareil des maçonneries à l'intérieur du porche est

¹ On vient de remplacer cette maçonnerie par une nouvelle clôture surmontée par un vitrail. Il est facile de la distinguer sur la photographie de la base de la tour (Pl. III).

assez soigné ; on y a employé des matériaux de grandes dimensions, mais, sauf les quatre stèles romaines qui reçoivent la retombée des cintres des arcades, il n'y a de pierres de taille nulle part.

Comment était établi le passage sous le porche, avant que l'on ait exécuté le dallage du XVII^e siècle ? Il est impossible de rien préciser à ce sujet. Cependant, une retraite subsistant encore sur la gauche dans la maçonnerie, à 0^m,80 au-dessus du dallage, permettrait de supposer qu'un plancher en bois recouvrait l'espace laissé vide entre les murs de fondation de la tour et donnait accès dans l'église.

Ce plancher était en contrebas du seuil et, pour passer de l'un à l'autre, aussi bien que pour monter de la place au seuil de l'arcade d'entrée du porche¹, on devait recourir à des échelles en bois, d'un type analogue à celles que nous décrirons en parlant du clocher de la cathédrale de Sion.

Le porche du clocher de Saint-Maurice, dont les dispositions d'ensemble rappellent celles des porches carlovingiens, repose sur des maçonneries plus anciennes. Quand on descend dans le caveau, on peut remarquer, sous la voûte de gauche et tout au fond, un reste d'ancienne construction, dont l'angle fait saillie sur le parement intérieur de la tour.

Ce témoin des âges précédents a été traité avec un respect tout particulier. Au lieu de le démolir ou de le noyer dans le massif des nouvelles maçonneries, l'architecte a mis ses soins à le conserver, et a construit

¹ Les travaux récemment exécutés dans les rues de Saint-Maurice pour la pose de tuyaux de conduite d'eau ont fait découvrir un ancien pavage à 0^m,80 en contre bas du pavage actuel.

Il est permis de supposer qu'au XI^e siècle le niveau du sol sur la place de l'église était de 0^m,80 plus bas qu'aujourd'hui.

au-dessus une voûte de décharge en tuf. Cette voûte a 1^m,30 de largeur; on peut reconnaître le vide sur au moins 1 mètre de profondeur. Quelle était cette maçonnerie, objet de pareilles précautions? Entourait-elle le tombeau d'un personnage vénéré? Rien ne permet d'exprimer une conjecture à ce sujet. La seule conclusion à en tirer, c'est que la tour actuelle n'est pas le plus ancien reste des constructions de l'Abbaye de Saint-Maurice.

V

Les escaliers intérieurs.

Le pavé de l'église à laquelle le porche donnait accès était à la cote 4^m,75, un peu plus bas que le seuil de l'arcade romaine. A droite de cette arcade s'ouvre une petite porte de 0^m,60 de largeur et de 1^m,70 de hauteur, dont le seuil est à la cote 5 mètres. Cette porte conduit à un escalier droit, qui a été ménagé dans l'épaisseur du mur et dont les marches ont 0^m,84 de largeur. Les murs sont en retraite de 0^m,09 de chaque côté sur les montants de la porte, et forment ainsi une battue contre laquelle venait autrefois s'appuyer un solide vantail ouvrant en dedans. Il n'y a pas de traces de ferrures, mais on voit encore dans la dalle inférieure le creux ou crapaudine sur lequel pivotait le poteau tourillon en bois de la porte, et dans la dalle supérieure le trou dans lequel s'engageait le prolongement du poteau. La fermeture se faisait du dedans au moyen d'une barre de bois de plus de 1 mètre de longueur, et de 0^m,10 sur 0^m,08 environ d'équarrissage. Cette barre glissait dans un logement horizontal ménagé dans la maçonnerie, à mi-hauteur de la porte, logement qui subsiste encore et qui paraît être demeuré intact.

Cette curieuse disposition, dont on voit beaucoup d'exemples dans les édifices du XI^e et du XII^e siècle, était encore usitée en Valais au XIII^e siècle. Les portes des trois enceintes successives du château de Valère à Sion comportent encore les barres ou verrous de bois ; mais déjà les poteaux tourillons sont remplacés par des gonds¹.

Pour accéder au premier étage de la tour, on monte d'abord dix-neuf marches de 0^m,20 à 0^m,22 de hauteur, et on arrive à un palier où l'escalier se retourne à angle droit pour aboutir par sept marches au niveau du dallage. Les degrés, dont la hauteur est égale à la largeur, sont engagés par leurs abouts dans les murs ; ce sont des pierres calcaires blanches, d'origine romaine.

La première partie de l'escalier, de B en C (fig. 3), est recouverte par une voûte de tuf en plein cintre. Cette voûte-rampante a été faite en deux fois ; il n'y a pas de liaison entre les deux parties, qui ne datent pas de la même époque. La première partie, de construction plus soignée, est contemporaine de l'exécution de la tour. Sa longueur de 2^m,53 correspond à l'épaisseur du mur du porche.

La seconde partie, R S, a dû être ajoutée après coup, pour supporter la volée inférieure, O P Q, de l'escalier qui conduit au second étage. Cet escalier commence par quatre marches adossées à la façade du côté du Martolet : leur largeur est de 0^m,85. Le palier P qui vient ensuite n'a que 0^m,64 de largeur. Il reçoit la retombée de

¹ On voit les logements des barres de fermeture des portes au château de Saillon, en Valais, et à la tour de Montlhéry, auprès de Paris.

A la fin du XII^e siècle, l'église de Maguelonne, ancienne cathédrale des évêques de Montpellier, était encore fermée par une barre de bois. Dans les restaurations récemment exécutées par le propriétaire actuel, M. Frédéric Fabrège, les verrous de bois ont été rétablis.

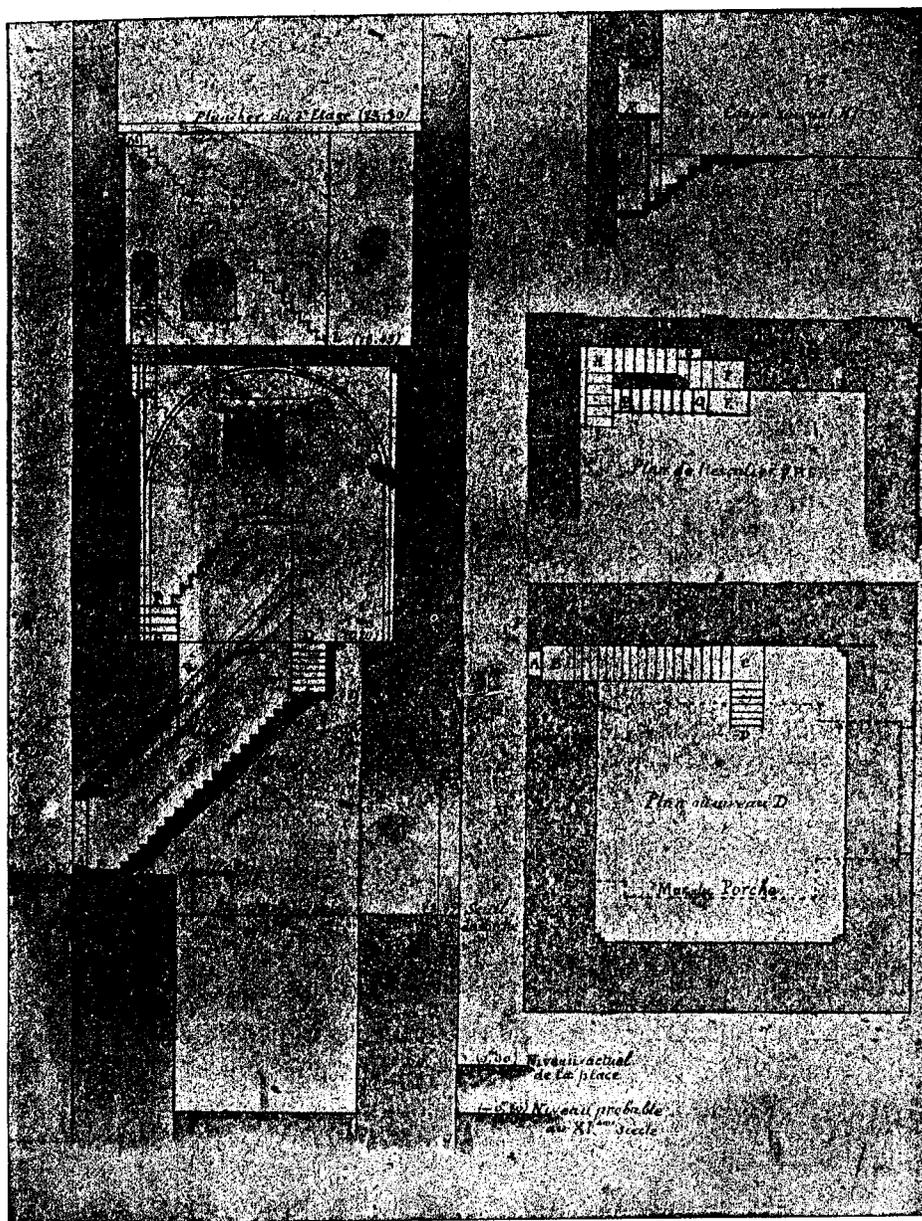


Planche IV.

la première des neuf marches qui conduisent au palier supérieur, E, dont la longueur est de 1^m,40 sur 0^m,65 de largeur. Cette portion O P Q E de l'escalier est accolée au mur : les degrés ne pénètrent pas dans le parement de la maçonnerie et ne font pas corps avec elle. Quelques-uns même sont composés de fragments de pierres juxtaposés. Ils sont tous supportés par une maçonnerie qui repose sur la seconde portion de voûte de l'escalier inférieur, et ils doivent, comme celle-ci, avoir été établis après coup.

A partir du palier E, qui est à 3 mètres au-dessus du dallage de la salle du premier étage, l'escalier s'engage de nouveau et d'une manière assez originale dans l'épaisseur du mur. Une ouverture de 1^m,40 de largeur est ménagée dans le mur, avec une profondeur de 0^m,66. Un palier F et les trois marches qui le suivent se détachent sur le fond de l'ouverture ; ces marches viennent buter contre le montant de gauche ; mais auparavant le logement a été approfondi en G de 0^m,34, de sorte que les marches de G en H passent derrière le petit mur avec la même largeur de 0^m,66 que de F en G.

Le linteau de l'ouverture est formé par une borne milliaire romaine, fendue en deux dans le sens de sa longueur : les dimensions sont celles de toutes les bornes de cette époque ¹. La base a 0^m,60 de hauteur et autant de largeur. Le fût cylindrique a 0^m,60 (25 pouces) de diamètre, avec une hauteur de 1^m,80 (6 pieds). Un arc de décharge en briques était destiné à soulager le linteau, qui, en dépit de cette précaution, s'est brisé par le milieu.

Le petit mur, de 0^m,34 d'épaisseur, derrière lequel passe l'escalier, est exécuté en moellons soigneusement

¹ Voir Aurès, *Bornes milliaires du département du Gard*. Nîmes, 1877.

appareillés ; les degrés, de 0^m,66 de largeur, pénètrent dans l'épaisseur de la maçonnerie. Onze marches conduisent du palier F au palier H ; de là une dernière volée de six marches, à angle droit sur la précédente, aboutit au niveau de la salle du second étage.

La montée de l'escalier dans l'épaisseur du mur n'est pas recouverte par une voûte, dont on a craint sans doute la poussée sur des murs peu épais, mais par de longues dalles. Deux d'entre elles portent des inscriptions : sur l'une on a pu lire DNE MISERERE ANI. Il semble que l'inscription commencée a été abandonnée, car il n'y a pas de trace d'autres lettres.

Quand on arrive au palier H, la dalle, au lieu de suivre le rampant de l'escalier, devient horizontale, et elle a une longueur de 0^m,90, tandis que le palier n'a que 0^m,65. Elle recouvre donc les deux premières marches de la volée suivante, de manière à obliger toute personne qui montait à se courber pour passer par dessous. Cette exigence du constructeur a fini sans doute par paraître intolérable, car plus tard, pour faciliter le passage, on a fait à coups de masse une brèche dans la dalle¹.

Ce n'était pas la seule précaution prise pour rendre difficile l'accès du second étage. Une porte en bois, comme celle de l'entrée de la tour, fermait le débouché de l'escalier sur le palier H. On voit encore les trous destinés à recevoir le poteau tourillon de cette porte. La disposition des lieux n'a pas permis l'emploi de la barre de fermeture : la porte devait être assujettie par une pièce de bois qui prenait son appui sur le mur opposé.

De la salle du second étage, un escalier de vingt marches en pierre, appliqué contre le mur, conduit à l'étage

¹ On signale de même au château de Plessis-les-Tours, célèbre par le séjour du roi Louis XI, l'existence de dalles au-dessus des paliers d'escaliers de manière à forcer l'arrivant à se courber pour entrer.

supérieur. Les degrés, de 0^m,64 de largeur, ont prise par une extrémité dans le mur, qui accuse par une retraite de 0^m,15 l'intention formelle du constructeur de placer un escalier en cet endroit. Les marches en pierre, d'origine romaine, comme celles de l'étage inférieur, ont également beaucoup souffert de l'action des incendies.

A partir du troisième étage, les divisions étaient formées par des planchers en bois et les communications devaient être établies par des échelles du même genre que celles qui existent encore dans les clochers des églises de Sion. Deux ou trois pièces de bois, inclinées à 45° comme les escaliers en pierre eux-mêmes, vont d'un étage à l'autre. Sur la face supérieure sont cloués ou chevillés des morceaux de bois triangulaires, débités suivant la diagonale dans des tronçons de poutre de 0^m,19 d'équarrissage, et de 0^m,90 à 0^m,50 de longueur suivant les cas.

Ces échelles, d'une construction éminemment simple et solide, construites en bois de mélèze ou de pin d'arolle, ont traversé les siècles à l'église de Valère et à la cathédrale de Sion. Elles portent les traces d'un long usage, et résisteront encore longtemps. Celles qui existaient à Saint-Maurice ont disparu dans les incendies, en même temps que les planchers des étages auxquels elles donnaient accès.

Je me suis étendu un peu longuement sur le mode de construction des escaliers du clocher de l'Abbaye de Saint-Maurice, parce qu'ils me paraissent caractériser la destination primitive de cet édifice, ainsi que je l'expliquerai un peu plus loin.

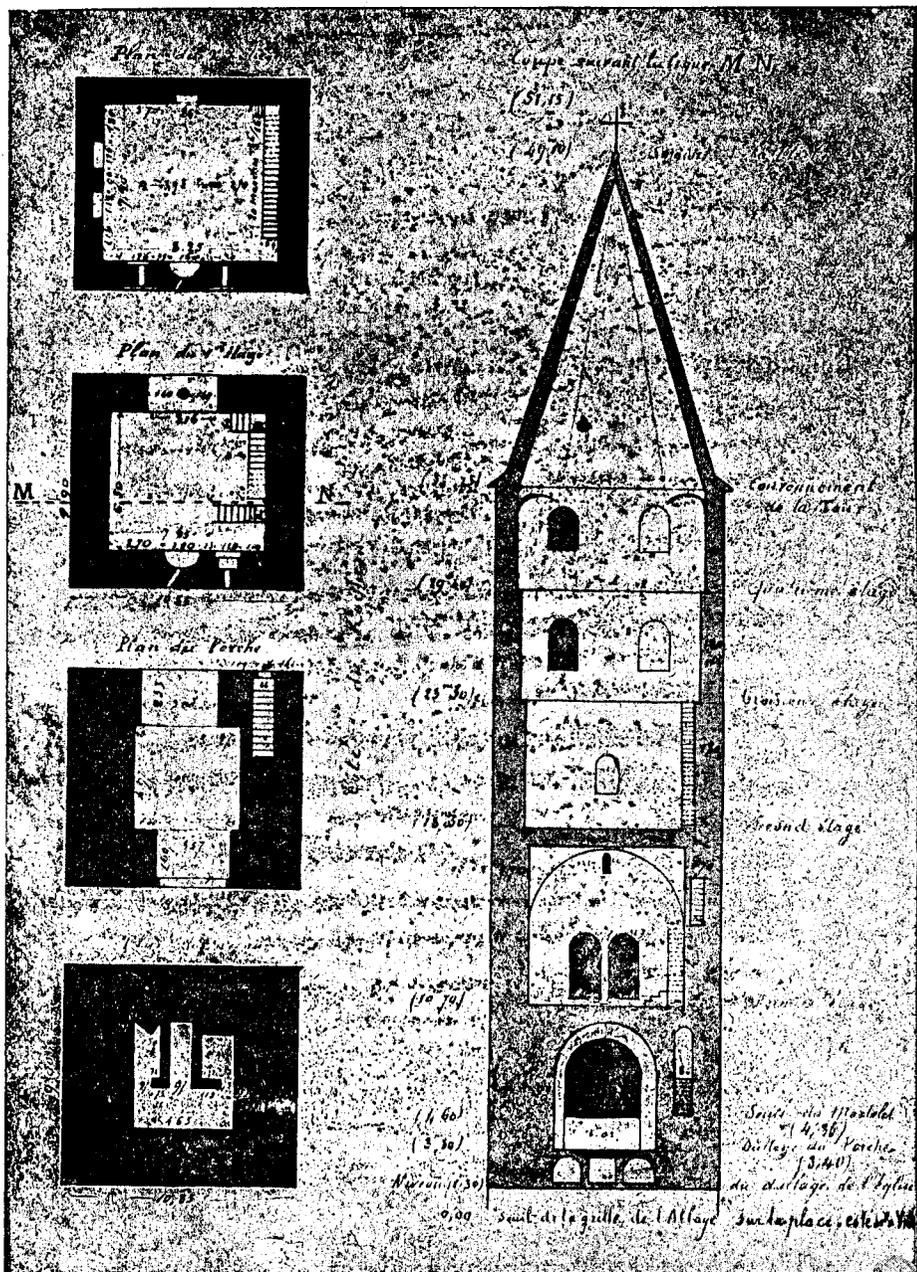


Planche V.

VI

Les salles des étages au-dessus du porche.

La salle du premier étage a 7^m,45 sur sa plus grande largeur et 6^m,50 dans l'autre sens. Les murs ont 1^m,70 d'épaisseur. Cette salle est recouverte par une voûte d'arête, dont les formerets sont accusés par un bandeau en saillie sur le nu du mur. Il n'y a pas de nervures sur la voûte, et l'exécution est due sans doute à des mains inexpérimentées ; car sur le premier quart des voûtes, portion de maçonnerie qui a pu être montée sans cintres, les moellons de tuf à angles aigus ne correspondent pas au tracé de pénétration de deux cylindres qui se coupent à angle droit. Ces arêtes descendent jusqu'au niveau du dallage, sans rencontrer de bandeau pour en recevoir la retombée à la naissance de l'arc.

Dans le mur du côté du Martolet s'ouvre la baie géminée dont j'ai donné la description plus haut (page 27). Au-dessus, la petite fenêtre que j'ai mentionnée également, apparaît au fond d'une large baie cintrée, dont le seuil est à environ 3^m,50 au-dessus du dallage.

Dans le mur du côté de la ville, on voit trois niches en plein cintre. Celle du milieu, en forme d'abside voûtée en cul de four, a dû recevoir un autel. C'était encore une chapelle au XVII^e siècle, comme on peut le voir par les peintures à fresque qui décorent la voûte, et qui sont dues, d'après une inscription à demi effacée, aux soins du prieur Macognin de la Pierre. Cette abside, ainsi que les deux niches latérales, prenait jour sur la façade du côté de la ville par des ouvertures qui ne sont plus visibles depuis la construction de la tribune de l'orgue.

La salle du deuxième étage a 8^m,25 sur 7^m,30. Les murs n'ont plus que 1^m,30 d'épaisseur, au droit des bandes murales.

Sur la face du côté de la ville, il y a, comme à l'étage inférieur, une petite niche en forme d'abside, entre deux petites fenêtres ; sur la face opposée à l'escalier qui monte à l'étage supérieur, deux enfoncements de 1^m,10 à 1^m,18 de largeur ont été disposés ; sans doute pour abriter des objets précieux. On voit un enfoncement semblable, mais moins profond, sur la face qui regarde le Martolet.

Une dernière particularité à noter, c'est l'existence, dans le sol de cette salle, d'une pièce de bois, de 0^m,25 d'équarrissage, qui traverse la voûte de tuf et qui paraît avoir été recepée après coup au niveau de l'intrados. J'aurai occasion d'en reparler un peu plus loin.

Les planchers qui formaient les deux derniers étages ont disparu, et il n'y a rien autre chose à mentionner ici que la diminution d'épaisseur des murs, qui se réduisent successivement à 1^m,05 et à 0^m,85 au droit des fenêtres, ce qui donne 1^m,43 et 0^m,93 environ en tenant compte de la saillie des bandes murales.

Dans l'état actuel, le beffroi destiné à recevoir les cloches repose sur une charpente établie à mi-hauteur des anciens étages. L'une des cloches a un diamètre de 1^m,04. Elle ne pouvait passer par les ouvertures des étages supérieurs. Pour la mettre en place, il a fallu l'introduire dans la salle du premier étage et faire un trou dans la voûte. Ceci semble prouver que la tour n'était pas faite pour recevoir des cloches, et qu'on ne lui a donné cette destination que longtemps après sa construction.

VII

La construction de la flèche.

La flèche octogonale, dont j'ai donné les dimensions, repose sur des murs dont l'épaisseur est au plus de 0^m,93. Elle est construite en tuf, et on voit très nettement la reprise dans les maçonneries pour passer d'un mode de construction à l'autre ; les pans coupés de la pyramide aboutissent dans les angles de la tour sur des trompillons dont l'arc de tête est très surbaissé.

Mais le poids des maçonneries de la flèche, portant sur des murs trop faibles pour les recevoir, a exercé une poussée au vide ; de sorte que les couronnements de la tour accusent un ventre prononcé, surtout du côté de l'abbaye et du côté du Martolet. En même temps les deux trompillons voisins ont tassé, et on a dû les doubler, en établissant par dessous un arc de décharge.

Ces mouvements dans les maçonneries anciennes ont amené l'écrasement des chapiteaux (en gypse probablement) des colonnes. Le fut même de l'une d'elles s'est fendillé sous la pression. En présence de ces effets menaçants, on s'est hâté de murer les fenêtres voisines des angles S.-E. et N.-E., et on a remplacé presque tous les chapiteaux de gypse dur par de solides blocs de calcaire noir du pays simplement dégrossis, et sans aucun ornement.

On s'explique ainsi pourquoi l'aspect général du clocher a été défiguré par les maçonneries grossières de remplissage qui ne laissent aucune fenêtre géminée intacte au dernier étage ; l'étage inférieur n'a conservé les deux ouvertures que sur la face qui regarde le rocher,

parce que de ce côté les tassements ont été moins prononcés.

Les pyramidions coniques qui garnissent à l'extérieur les angles de la tour sont construits en tuf. Ils présentent un vide de 1^m,90 de diamètre à la base, et s'appuient contre le parement incliné de la flèche ; une ouverture en plein cintre ménagée dans ce parement permet d'entrer dans la tourelle, qui est éclairée par une fenêtre étroite, en plein cintre également, de 0^m,80 de hauteur et 0^m,20 de largeur.

La hauteur de ces édicules coniques est de 6 mètres environ. L'exécution en est assez grossière ; les sommets ne sont pas d'aplomb dans l'axe du cône, et les parements ne sont pas dressés en ligne droite. La flèche paraît mieux appareillée ; cependant à l'extérieur les faces présentent des défauts et, en particulier, un léger bombement. M. Blavignac a voulu pour ce motif rattacher la flèche de Saint-Maurice aux monuments byzantins, dont les couronnements affectent la forme de pomme de pin ; je crois qu'il faut y voir seulement des défauts d'exécution.

A mi-hauteur de la flèche, huit lanterneaux, aux ouvertures étroites terminées en plein cintre, viennent rompre l'uniformité des faces inclinées, où l'on ne remarque aucun essai de décoration.

VIII

La destination primitive du clocher de l'abbaye de Saint-Maurice.

Il semble résulter de ce qui précède que le clocher de l'abbaye de Saint-Maurice n'a pas été construit pour rece-

voir des cloches, et que la flèche a été élevée après coup sur une tour dont les murs trop minces étaient bien mieux appropriés à une toiture en charpente. Mais alors quelle était la destination primitive de cette tour ?

On a vu qu'à la partie inférieure elle formait un porche, aux murs épais, sans aucune trace d'ornementation, donnant accès dans l'église, mais accès difficile, puisque le seuil était au moins à 3^m,85 (et peut-être, au milieu du moyen âge, à 4^m,65) au-dessus du niveau des rues de la ville de Saint-Maurice; qu'aucun escalier en pierre ne permettait d'arriver au seuil, où l'on ne montait qu'à l'aide d'une échelle en bois.

Pour passer de l'entrée du porche à l'entrée de l'église, dont le seuil était 1 mètre plus haut, il fallait encore franchir un espace vide de 5 mètres de longueur et de 3 à 4 mètres de profondeur. Un plancher en bois, sorte de pont mobile, était sans doute jeté sur le vide.

L'étage au-dessus du porche était une salle ouvrant sur la nef principale de l'église, et pouvant servir de chapelle. C'est une disposition que l'on retrouve dans la plupart des églises construites au X^e, au XI^e et même au commencement du XII^e siècle. On pourrait citer comme exemples les porches de l'église de Tournus de la fin du X^e et de l'église de Vezelay du commencement du XII^e.

A Saint-Maurice la tour est beaucoup moins considérable, mais elle offre une particularité intéressante. C'est l'escalier étroit qui est ménagé dans l'épaisseur du mur, et auquel on n'accède que par une porte basse et étroite (1^m,70 de hauteur et 0^m66 de largeur). Cette porte était fermée du dedans par un solide ventail assujéti par une forte barre en bois, dont la manœuvre devait se faire très rapidement, en cas de besoin.

L'escalier se terminait par une volée à angle droit, disposition peu avantageuse quand il s'agit de tirer parti de

la salle, mais qui devait être motivée par le désir de surveiller plus facilement les personnes qui voulaient monter de l'église dans la tour.

Pour passer de la salle du premier étage dans celle du second, les difficultés étaient encore plus grandes. L'escalier avait son point de départ à une hauteur de plus de 3 mètres. On n'y pouvait arriver qu'au moyen d'une échelle en bois, car j'ai montré que l'escalier en pierres qui permet actuellement d'y monter a été construit après coup.

Peut-être la pièce de bois dont il reste un tronçon dans la voûte supérieure servait-elle à relever au moyen d'une poulie et d'une corde cette échelle mobile.

Rappelons ici les traits principaux de la description que j'ai donnée plus haut. A partir de l'ouverture pratiquée dans le mur, on rencontre un escalier étroit, avec deux retours à angle droit; cet escalier est, pour la plus grande partie, dissimulé dans l'épaisseur du mur; enfin le palier supérieur, fermé du dedans par une solide porte en bois, était surmonté d'une dalle en pierre. Cette dalle semble n'avoir eu d'autre objet que de forcer toute personne qui montait à courber la tête pour franchir la dernière volée, et là elle se trouvait tout à fait à découvert.

Toutes ces dispositions accusent bien plus une destination militaire qu'une destination religieuse. Les dimensions de la tour en plan (10^m,85 sur 9^m,90) semblent d'ailleurs confirmer cette manière de voir, car les clochers de la fin du XI^e et du commencement du XII^e, en France, n'ont généralement pas plus de 6 à 7 mètres de côté. Tout paraît donc démontrer qu'à Saint-Maurice on a voulu construire une tour de refuge, une tour de défense contre les attaques inopinées d'envahisseurs toujours redoutés. De désastreuses expériences avaient

appris combien il était urgent de prendre des précautions contre eux et de mettre en sûreté ce qui était l'objet de leur convoitise.

Les étages supérieurs eux-mêmes devaient être occupés par les défenseurs du monastère, et sans doute une plateforme en bois, couverte en charpente, avançant au dehors au moyen de hourds, permettait d'accabler l'ennemi de pierres et de traits.

Dans tous les cas, à l'abri des épaisses murailles du porche, on pouvait attendre que les bandes de pillards se fussent retirées ou qu'un secours vint du dehors ¹.

Plus tard, quand la sécurité fut rétablie dans l'Europe occidentale, lorsque l'on n'eût plus à redouter ni Hongrois, ni Normands, ni Sarrasins, on transforma sans doute la tour de défense en clocher; on établit l'escalier en pierre qui conduit du premier étage au seuil, au-dessous de la borne milliaire; puis on voulut, pour se conformer au goût du temps, élever une flèche en pierre à la place de la toiture en bois, détruite peut-être par un des incendies si fréquents dans cette période du moyen âge. Cette flèche, maladroitement raccordée à des ma-

¹ Il existe encore sur le rocher de Saint-Triphon, à quelques kilomètres au nord de Saint-Maurice, dans la vallée du Rhône, un spécimen remarquable des tours de refuge du XI^e siècle.

Cette tour carrée, de 9 mètres de côté, construite en beaux matériaux très bien appareillés, s'élève sur une motte, au milieu d'une ancienne enceinte maçonnée, qui suit les escarpements du rocher.

L'unique porte de la tour est à une hauteur de 5 à 6 mètres, de sorte que pour le moment l'intérieur n'est pas accessible. A 4 mètres au-dessous de la crête, d'énormes corbeaux superposés en pierre font saillie sur les murs; ils étaient destinés à recevoir les hourds en charpente qui faisaient partie à cette époque du système de défense.

On voit encore, à l'extrémité orientale du promontoire rocheux, les restes d'une petite chapelle romane, dont l'abside avec bandes murales a 4 mètres de diamètre.

La tour, qui a été construite avec le plus grand soin, en matériaux de très bonne qualité, pris sur place, est admirablement conservée.

çonneries qui n'avaient pas été destinées à la recevoir, a donné lieu aux désordres que j'ai signalés. Dès lors ce n'était plus une tour de défense, et l'on y mit des cloches ¹.

IX

Date probable de la construction de la tour.

Si mes conjectures sur la destination de l'édifice sont exactes, il semble possible d'établir assez approximativement la date de la construction de la tour de Saint-Maurice. Elle a dû être élevée après les grandes invasions des Sarrasins, à un moment où les ressources de l'abbaye étaient devenues suffisantes pour aborder une œuvre aussi considérable, et où cependant le souvenir des invasions était présent à toutes les mémoires ; à une époque où la sécurité renaissante laissait place encore à des craintes bien légitimes.

On sait que les dernières dévastations de l'abbaye par les Sarrasins remontent à l'année 940 ; qu'en 950 l'invasion des Hongrois fut repoussée par le roi de Bourgogne, qui les tailla en pièces dans les plaines de Bex, à 4 kilomètres de Saint-Maurice ; enfin que les Sarrasins occupèrent longtemps encore le passage du Grand Saint-Bernard, où ils rançonnaient les voyageurs.

On sait aussi qu'en 1017 l'abbé de Saint-Maurice, Bur-

¹ Il semble aussi que de temps en temps, après les incendies qui avaient détruit les bâtiments de l'abbaye, les chanoines établirent pour se loger des planchers intermédiaires dans le clocher. Il est de tradition que dans l'angle sud de la salle du premier étage existait au siècle dernier un petit escalier tournant en bois pour monter à un plancher qui coupait cette salle en deux. Le fait est que les arêtes en tuf qui pouvaient gêner l'établissement de l'escalier ont disparu de ce côté sous le marteau des démolisseurs.

chard I, archevêque de Lyon, obtint du roi de Bourgogne, Rodolphe, son frère, la restitution des biens de l'abbaye, usurpés par les précédents abbés à la faveur des désastres qui s'étaient succédé au IX^e et au X^e siècle ¹.

Il semble donc naturel de supposer, comme l'indiquent les *Chroniques de Savoie*, que c'est l'abbé Burchard qui prit les mesures nécessaires pour réédifier l'abbaye et pour la mettre en état de défense. Burchard est mort en 1031; ce serait donc dans le premier quart du XI^e siècle qu'aurait été construite la tour qui nous occupe.

Voici ce que rapporte à ce sujet Sigismond Berody, dans la *Vie du glorieux saint Sigismond* ², page 275.

« Les *Chroniques de Savoie*, liv. I, chap. 16, page 10, » disent que le monastère des Saints d'Againe, ainsi » détruit, saccagé et brûlé, a été remis en état par Rodolphe, second de ce nom, qui était le 24^e roi de Bourgogne, lequel s'en vint à la ville de Saint-Maurice » l'an 1014. Et trouvant ce monastère, l'église et autres » édifices presque tous ruinés et détruits par les guerres, » et quasi tous les biens et revenus aliénés et dissipés, » il en fut touché de compassion, et, pour remédier à » tous ces maux et réparer tous ces dommages, il fallait » une grande dépense; et ce qui le mettait en peine, » c'était qu'il prévoyait les difficultés qu'il y aurait à » recouvrer et ramasser les biens perdus et aliénés.

» La reine Hermengarde, sa femme, portée d'une » ardente charité, voyant que le roi avait quelque inclination pour le bien de ce couvent, conseilla aux évêques qui étaient dans sa cour de lui présenter requête, » et le prier de remettre ce monastère en bon état.

¹ Voir *Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice*, par Jules Michel. Fribourg, 1899.

² Imprimée à Syon *(sic)* en 1666.

» Incontinent, les quatre évêques qui étaient près du
» roi, à savoir Hugon, évêque de Sion, second de ce nom,
» Henry, évêque de Lausanne, Hugon, évêque de Genève,
» et Burchard, évêque de Lyon, s'assemblèrent, et, d'un
» commun accord, présentèrent requête au roi de re-
» mettre ce pauvre monastère de Saint-Maurice en meil-
» leur état ; la reine à point nommé se trouva présente
» et l'en pria puissamment.

» Ce bon roi, pour imiter la ferveur et la dévotion de
» saint Sigismond, 3^e roi de Bourgogne, fit restaurer,
» réparer et rebâtir tout de nouveau tous les édifices, le
» monastère et l'église qui avaient été détruits et ruinés
» par les guerres.

» Et tous les biens et revenus, qui avaient été aliénés
» et dissipés, et tous les droits, qui appartenait à ce
» monastère, les rétablit et les remit avec son autorité
» royale.

» Tout ceci a été enregistré dans les patentes authen-
» tiques qui ont été approuvées, corroborées et signées,
» l'an de notre rédemption 1014. Ainsi il est annoté au
» premier livre des *Chroniques de Savoie*, ch. 16, p. 10,
» et dans les archives de ce monastère Agaunois ¹ ».

La disposition du porche, conforme à celle des porches carlovingiens, la rudesse de la construction, l'absence de colonnes décoratives et d'archivoltes sur les cintres des arcs, les arcatures lombardes exécutées en petits matériaux, tout semble s'accorder avec cette date.

Non loin de la Suisse, dans une région de l'ancien diocèse de Mâcon qui faisait aussi partie du royaume de Bourgogne, on connaît plusieurs églises datant du com-

¹ Les lettres patentes dont il est question sont encore en original dans les archives de l'abbaye, et portent le sceau pendant du roi Rodolphe. La date est 1017, d'après M. Aubert, et non 1014. (AUBERT: *Description du trésor de Saint-Maurice*. Paris, 1872).

mencement du XI^e siècle. Celle de Saint-Philibert de Tournus, qui leur a servi de type, a été construite entre 960 et 990 par l'abbé Etienne. Le narthex primitif existe encore ; l'église qui venait à la suite a été en partie brûlée en 1006 ; la nef principale a été reconstruite à la hâte, avec des voûtes en berceau perpendiculaires à l'axe, curieux sujet d'études pour les archéologues, et a été consacrée en 1019. On a ainsi la bonne fortune de rencontrer non loin de Mâcon une église parfaitement datée, chose rare.

Or, il est impossible de méconnaître la parenté du clocher de Saint-Maurice avec le narthex de Tournus. Celui-ci présente à l'intérieur les mêmes dispositions architecturales que la tour de Saint-Maurice. On y trouve des voûtes d'arête pour la nef centrale et des voûtes en berceau pour les nefs latérales. Les piliers cylindriques, colonnes de 0^m,80 de diamètre, construits en moellons, portent des plinthes formées de deux pierres plates superposées, qui tiennent lieu de chapiteaux ; les soubassements, également en moellons, sont accusés par une simple saillie de 0^m,05 environ ; le tout offre une grande analogie avec les pilastres rectangulaires de l'ancienne église de Saint-Maurice, dont on voit les restes dans la cour du Martolet ¹.

A l'extérieur, la décoration par bandes murales avec arcatures lombardes et fenêtres géminées permet d'affirmer que ce sont bien des monuments de la même famille. On remarquera seulement que l'exécution est plus soi-

¹ Voir *Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice*, par Jules Michel. Fribourg, 1897.

Dans l'église de Farges, qui date du premier quart du XI^e siècle (voir Jean Virey, *Etudes sur les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon*. Paris, 1892), on trouve à la fois des piliers cylindriques, comme à Tournus, et rectangulaires, comme à Saint-Maurice.

gnée à Tournus qu'à Saint-Maurice. Le pays est riche en pierres faciles à travailler, et à la fin du X^e siècle, d'après les *Chroniques de Saint-Bénigne de Dijon*, cette partie de la Bourgogne était en pleine prospérité.

On peut donc dire que le clocher de Saint-Maurice appartient au type d'architecture qui florissait sur les bords de la Saône au début du XI^e siècle, et que c'est bien à cette époque qu'il faut en faire remonter la construction ¹.

On peut citer aussi à Hildesheim, dans le Hanovre, une église abbatiale qui présente beaucoup d'analogies avec Saint-Philibert de Tournus, comme disposition d'ensemble et comme système de décoration. On y voit deux tours raccordées par un narthex avec une salle supérieure à fenêtres géminées, le tout décoré de bandes murales très simples avec arcatures lombardes. Cette église a été construite par l'abbé Godehard, qui succéda à l'évêque saint Bernwardt et qui mourut en 1037 ².

La fin du X^e siècle et le commencement du XI^e siècle furent caractérisés dans l'Europe occidentale, en Allemagne et en France, par la construction d'un nombre considérable d'abbayes et d'églises dans le style d'architecture auquel on donne spécialement le nom de style lombard.

¹ L'abbaye de Saint-Maurice possédait, en vertu d'une donation de Charlemagne, le château de Semur, avec un prieuré et de vastes domaines dans le diocèse d'Autun, dont dépend aujourd'hui Tournus. Rien d'étonnant à ce que l'abbé Burchard soit allé chercher de ce côté un architecte ou un modèle pour les travaux qu'il avait à entreprendre.

² D'après une pièce citée par le chanoine Gremaud (documents concernant *l'Histoire du Valais*, t. I, p. 53) après Pertz, § IV, p. 774, l'évêque saint Bernwardt d'Hildesheim, revenant de Rome en 1001, fit un séjour à l'abbaye de Saint-Maurice, où il fut très libéralement reçu par le roi Rodolphe. Il y avait donc des relations entre Saint-Maurice et Hildesheim, comme il y en avait aussi, sans aucun doute, entre Saint-Maurice et Tournus.

J'en puis signaler des exemples curieux et instructifs sur la frontière entre la France et l'Espagne, dans le département des Pyrénées Orientales.

La tour de l'église de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, entre autres, présente beaucoup d'analogie avec le clocher de Saint-Maurice.

Les parois des deux premiers étages sont complètement nues, comme à Saint-Maurice. Le porche, de 2^m,60 de diamètre, voûté en berceau, était fermé par une porte à deux vantaux assujettis par une barre de bois. Le premier étage, auquel on parvenait de l'intérieur de l'église par un escalier droit ménagé dans l'épaisseur de la muraille, renfermait une chapelle avec une abside dont la construction était si bien contemporaine de l'édifice qu'elle forme à l'extérieur une légère saillie en surplomb, en manière d'échauguette ¹. Les deux étages supérieurs sont accusés au dehors, comme à Saint-Maurice, par trois bandes murales raccordées par des arcatures lombardes. C'est un monument de la même famille.

Or la date de la consécration de l'église de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou est bien connue : elle remonte à l'an 1008.

Les analogies que nous constatons ainsi entre le clocher de Saint-Maurice et les édifices dont les dates sont définies par des documents certains, semblent de nature à confirmer les conjectures déduites des rapprochements historiques énoncés plus haut, et permettent de fixer l'érection de ce monument dans la première moitié du XI^e siècle. Il faut en attribuer le mérite à l'archevêque de Lyon Burchard. — Qu'il l'ait achevé ou non, il a dû

¹ M. Rahn, dans son mémoire sur l'église abbatiale de Payerne, signale au premier étage de la tour une niche semi-circulaire, à laquelle correspond, dans l'intérieur de l'église, un renflement dont la partie inférieure se termine en pointe (page 8).

tout au moins en entreprendre la construction, et elle aura été terminée peu après ; car l'œuvre est bien d'un même style jusqu'à la flèche, et elle ne doit pas avoir subi d'interruption. Les constructeurs sont restés jusqu'au bout fidèles au projet primitif.

X

Date probable de la construction de la flèche.

Si l'exécution de la tour du clocher de Saint-Maurice doit être fixée entre les années 1017 et 1050, il est certain que la flèche est postérieure à cette date. Nous savons déjà, par l'examen des maçonneries, qu'elles ont été l'objet d'une reprise ; il fallait d'ailleurs que les préoccupations de la défense fussent perdues de vue, pour qu'on ait renoncé à utiliser la plateforme supérieure pour y placer des hommes d'armes.

Ce n'est qu'à la fin du XI^e siècle que l'on vit élever en France les nombreuses flèches en pierre de style roman que l'on peut admirer dans les environs de Paris. On doit en conclure que ce n'est pas avant le commencement du XII^e siècle que les chanoines de Saint-Maurice, cédant au goût du jour, firent construire en pierre la flèche de la tour, qui primitivement était couverte en charpente.

Peut-être cette charpente avait-elle été brûlée dans l'incendie qui nécessita la reconstruction de l'église et sa nouvelle consécration par le pape Eugène III en 1148. De sorte que la flèche en pierre daterait de 1120 à 1150.

On ne saurait, je crois, lui donner une date plus récente, d'une part, à cause de l'exécution maladroite que j'ai signalée ; d'autre part, parce qu'on n'y aperçoit aucune trace de l'arc brisé. Toutes les ouvertures sont en

plein cintre. Au XIII^e siècle le travail eut été plus habilement fait, la décoration plus soignée, et l'ogive aurait fait son apparition.

On a été tenté d'opposer à ces conjectures la promesse faite par Pierre de Savoie, lorsqu'en 1250 il reçut des chanoines de l'abbaye l'anneau de Saint-Maurice. Blavignac cite à ce sujet les Chroniques de Savoie, rédigées en français au XV^e siècle, où il est dit que Pierre de Savoie, ayant reçu l'anneau de Saint-Maurice, fit « en rémunération affaire le clochier du couant, tout de grosse pierre de taille, bel et haut ¹ ».

L'auteur de la chronique (mal renseigné par ailleurs sur beaucoup de points concernant Saint-Maurice) a pris la promesse pour l'exécution. Il n'avait pas vu le clocher, lequel n'est point de grosse pierre de taille, ni beau, surtout pour un travail datant soi-disant de la fin du XIII^e siècle; mais l'auteur a voulu en faire honneur à la maison de Savoie, et il s'est appuyé sur le titre qui accompagnait le don de l'anneau de Saint-Maurice à Pierre de Savoie, pour rédiger son récit, sans se soucier de savoir ce qu'il en était en réalité.

J'ai donné le texte du curieux document visé par les Chroniques de Savoie dans les *Contributions à l'histoire de l'abbaye*. Il se termine par cette condition : « *Quod campanile nobis promissum ad plenum ædificetur* ² ».

Comment faut-il interpréter cette phrase ? S'agissait-il de terminer le clocher, en y faisant élever une flèche; ou faut-il y voir plutôt la promesse de le reconstruire ou d'en construire un autre ?

En 1250 le style gothique était à son apogée; les chanoines de Saint-Maurice avaient été appelés à Senlis par

¹ *Monumenta historiæ patriæ scriptores*, t. I, 1840, p. 153.

² Voir Guichenon, *Généalogie de la maison de Savoie*, t. IV. Preuves, p. 73. Turin, 1780.

saint Louis pour y fonder un chapitre analogue à celui de Saint-Maurice, et y avaient porté des reliques. Ils avaient donc pu juger du merveilleux essor de l'architecture ogivale en France, où ils avaient d'ailleurs de nombreuses propriétés.

Non loin du Valais, la cathédrale de Lausanne s'achevait dans le nouveau style sous l'influence d'architectes de l'école française. Dans le Valais même, c'est à cette époque que l'on élevait à Valère une abside octogonale sur les anciennes absides du X^e et du XI^e siècle, et que l'on construisait la nef ogivale sur les piliers romans du XI^e et du XII^e siècle. La nef de Valère appartient à la belle époque du style gothique. Elle doit avoir été construite entre 1250 et 1270, précisément à l'époque que l'on voudrait fixer pour la flèche de Saint-Maurice.

Il serait bien étonnant qu'on se fût, après 1250, à l'abbaye de Saint-Maurice, encore attaché aux formes romanes, et qu'on n'eût pas essayé d'introduire plus de recherche dans la décoration d'une œuvre élevée aux frais de Pierre de Savoie, alors que celui-ci faisait édifier son château de Chillon, en 1248, avec les voûtes en ogive conformes aux règles du style gothique. Comment aurait-il accepté plusieurs années après de reprendre les formes romanes pour la flèche dont il voulait orner l'église de Saint-Maurice ?

Si, au contraire, on admet que la flèche en pierre a été construite vers 1140, tout s'explique bien plus naturellement : les formes romanes, l'inexpérience dans la construction, et enfin les craintes qu'avaient fait naître les mouvements constatés dans les maçonneries du couronnement de la tour, écrasées sous le poids de la flèche. On s'attendait peut-être à les voir s'écrouler, comme tant d'autres monuments des âges

précédents¹. Rien d'étonnant dès lors que les chanoines aient voulu profiter des bonnes dispositions de Pierre de Savoie pour tâcher de faire reconstruire leur clocher.

N'eurent-ils pas aussi, neuf ans plus tard, l'ambition de faire réédifier leur église elle-même ; ils sollicitèrent alors une bulle du pape Alexandre IV pour recommander aux fidèles des diocèses de Besançon et de Tarentaise de contribuer à la construction d'une église que l'on veut élever à Saint-Maurice dans le genre somptueux (*opere somptuosol*), c'est-à-dire sans doute dans le style ogival, pour lequel on éprouvait dans l'Europe occidentale un entraînement sans pareil².

Il ne paraît pas (et nous ne savons pour quelles causes) que la promesse de Pierre de Savoie ait eu aucune suite, non plus d'ailleurs que l'intervention du pape Alexandre. Toujours est-il que le vieux clocher existe encore ; et, d'autre part, c'est au XVII^e siècle seulement que l'église, incendiée plusieurs fois, et finalement écrasée par un éboulement, a été reportée à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui.

Si la flèche, au lieu d'être construite au commencement du XII^e siècle, l'avait été dans la seconde moitié du XIII^e, les trompillons, aussi bien que les ouvertures des tourelles coniques et celles des lanternaux, auraient accusé cette date par des arcs pointus, et on aurait trouvé moyen d'y adapter quelques décorations dans le goût du XIII^e siècle, telles que des colonnettes, des filets sur les arêtes, etc. Les chanoines, qui connaissaient les

¹ C'est ainsi que la magnifique flèche de l'abbaye de Saint-Denis en France, élevée au XIII^e siècle sur une tour du XII^e qui n'était pas destinée à la recevoir, a dû être démolie il y a 50 ans.

² La bulle se trouve en original aux archives de l'abbaye. Voir *Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice*, par Jules Michel. Fribourg, 1899.

merveilles de l'*opus sumptuosum*, n'auraient pas manqué d'en enrichir le nouvel édifice. Or rien de tout cela n'existe à la flèche dont nous avons donné la description. Elle a encore toute la simplicité, toute la rudesse du siècle précédent; elle dénonce l'inexpérience des ouvriers qui l'ont construite¹.

La promesse de Pierre de Savoie visait donc la reconstruction complète du clocher. L'expression employée: *ad plenum*, à plein, ne signifie pas dans la langue du moyen âge *un achèvement*. Elle veut dire une construction complète; on pourrait la traduire par: *de fond en comble*. Seulement la promesse ne fut pas suivie d'exécution.

Au siècle suivant, on vit Amédée VI de Savoie prendre sans plus de succès des dispositions testamentaires pour faire bâtir à Saint-Maurice une église plus digne du glorieux patron de l'abbaye². Rien d'étonnant donc, si le clocher promis par Pierre de Savoie est resté à l'état de projet.

XI

Comparaison du clocher de Saint-Maurice avec les clochers du XI^{me} siècle en France.

Les églises de la fin du X^e et du commencement du XI^e siècle, en France, comportent presque toujours une ou trois nefs précédées d'un porche surmonté d'une tri-

¹ Je pourrais citer dans les environs de Paris un certain nombre de clochers avec flèches en pierre et cantonnées de pyramidions coniques dans les angles. Tels sont ceux de Frouville et d'Emmery (Seine-et-Oise). Ils datent du milieu du XII^e siècle. Ils sont décorés d'imbrications et beaucoup plus élégants que celui de Saint-Maurice. Certainement la flèche de Saint-Maurice ne peut être plus moderne que celles-là.

bune. Ce porche peut être un simple passage donnant entrée dans l'église. C'est le cas des églises de Poissy, de Saint-Germain-des-Prés à Paris, de Creteil près de Paris. Il en est de même des églises d'Ainay à Lyon, de Saint-Seurin à Bordeaux, et de la cathédrale d'Avignon. D'autres fois, les porches forment comme une véritable église en avant de l'église proprement dite. Tels sont ceux de Payerne en Suisse, de Saint-Philibert de Tournus, et d'Hildesheim dans le Hanovre. On leur donne souvent alors le nom de *narthex*. Les églises de Morienvall, de Saint-Leu d'Esserent près de Paris, et de Vezelay (Yonne) offrent de remarquables spécimens de narthex de la fin du XI^e ou du commencement du XII^e siècle.

Au-dessus du porche ou du narthex se trouve toujours une salle, véritable chapelle, avec une large ouverture donnant sur la nef de l'église. A Ainay et à Avignon, on remarque, comme à Saint-Maurice, une petite fenêtre ménagée dans le mur, à quelques mètres au-dessus de la baie centrale.

A Avignon, l'escalier à volées droites a été ménagé dans l'épaisseur du mur, mais la porte est au niveau du pavé de l'église. Il est probable que la position de l'église de Notre-Dame des Doms, au sommet d'un rocher escarpé, a paru être une garantie suffisante de sécurité.

A Saint-Maurice aussi, l'escalier est à volées droites, pris dans l'épaisseur du mur, et la porte est au niveau du pavé de l'église ; mais nous avons vu que le passage du porche était bien au-dessus du sol extérieur du côté de la ville, qu'il n'y avait pas d'escalier en pierre pour regagner cette différence de niveau, et que, de plus, on devait traverser sur une sorte de pont en bois l'espace vide formé par les murs de fondation du porche. Les nécessités de la défense étaient donc parfaitement assurées.

Ce n'est qu'au XII^e siècle que les tours sont accostées d'un escalier en pierre tournant à noyau plein, connu sous le nom de vis Saint-Gilles. Depuis cette époque jusqu'au XVI^e siècle, l'escalier tournant a régné en maître. Mais je n'en ai vu nulle part dans les constructions du X^e ou du XI^e siècle, que ce fussent des constructions civiles ou militaires.

Ceux qu'on voit actuellement ont été ajoutés après coup, et il est facile d'en citer de nombreux exemples, tels ceux du clocher de Saint-Germain-des-Prés à Paris et de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, tels ceux de la tour de Montlhéry près de Paris et du donjon de Bully près de Lyon.

Viollet-Leduc fait aussi observer que les tours des porches carlovingiens ne comportent pas d'ouvertures pour le passage des cloches. C'est une particularité que nous avons relevée à Saint-Maurice. Primitivement, ces tours n'avaient pas comme destination de recevoir des cloches. On ne les y a introduites que beaucoup plus tard.

Les tours Carlovingiennes de l'Île de France présentent un caractère particulier, qu'il est à propos de signaler. Elles sont toutes flanquées de contreforts. Il y en a quatre en général¹, qui font comme le prolongement des murs. Quelquefois il n'y en a que deux : à Creteil, par exemple. Ces contreforts sont un mode de décoration fort original et qui contribue à donner aux clochers du Nord une apparence d'élégance et de légèreté.

A partir de la Bourgogne, les contreforts ne paraissent pas avant le XII^e siècle. Il n'y en a ni à Saint-Philibert de Tournus, ni à Ainay, ni aux clochers de Vienne, ni au porche de Valence, ni à la tour centrale de Saint-Trophime d'Arles, ni au singulier clocher de Puissaliçon¹.

¹ Voir REVOIL, t. III, p. 46. Ce clocher serait, d'après M. Revoil, de la fin du X^e siècle.

Ce sont les bandes murales avec arcatures lombardes qui dominent dans ces régions. Ce sont elles qui décorent la façade de Tournus, aussi bien que les tours de Sion et de Saint-Maurice.

Les porches Carolingiens sont voûtés en berceau ou bien à voûtes d'arête. A Saint-Laurent de Salon, c'est une voûte en berceau, ainsi qu'à Saint-Germain de Paris, à Avignon, etc.

Le narthex de Saint-Philibert de Tournus présente à la fois des voûtes d'arête pour la nef centrale, et des voûtes en berceau pour les nefs latérales.

A Saint-Maurice, le passage du porche est voûté en berceau, de même qu'à Saint-Seurin à Bordeaux, et à Saint-Martin du Canigou ; la salle du premier étage a une voûte d'arête. La tour de Saint-Maurice présente donc à l'intérieur les mêmes dispositions architecturales que Saint-Philibert de Tournus.

A l'extérieur, la décoration par bandes murales et par arcatures lombardes offre encore une plus grande analogie, jusqu'aux dents de scie au-dessus des arcatures, qui ont la même forme. On peut dire que ce sont des monuments de la même famille.

Or, d'après des documents historiques qui semblent concluants, le narthex de Tournus a été construit entre 960 et 990. La nef de l'église, brûlée en 1006, et rétablie à la hâte, d'une nudité complète à l'extérieur, présente à l'intérieur de curieux sujets d'étude pour l'architecte et l'archéologue. Ainsi les voûtes en berceau perpendiculaires à l'axe de la nef sont un exemple presque unique¹ en France d'une disposition qui assurait l'éclair-

¹ On peut faire la même observation à Romainmotier. Les colonnes, trapues, reposent sur des soubassements grossiers ; des moellons forment plinthe à la place des chapiteaux. L'église a sans doute été construite au début du XI^e siècle, sous l'influence de Cluny, à qui l'ab-

clairage de la nef et la solidité des voûtes élevées à une grande hauteur, sans qu'on eût recours aux arcs-boutants ; mais ce que je tiens à signaler en particulier, c'est le mode d'exécution des colonnes ou piliers cylindriques. Ils reposent sur un soubassement en petits moellons, comme la colonne elle-même. Une retraite de quelques centimètres fait passer du soubassement à la colonne. Enfin, en guise de chapiteau, une simple plinthe formée de deux moellons plats superposés ; c'est là-dessus que vient aboutir la retombée des arcs en plein cintre, sans archivoltés.

Or, on ne peut méconnaître l'analogie que présentent les piliers rectangulaires qu'on voit encore à Saint-Maurice, avec les piliers cylindriques de Tournus. Même exécution en petits matériaux des parements, qui ont dû être revêtus d'une couche de plâtre ; même disposition du soubassement et de la plinthe qui reçoit la retombée des arcs. Ceux-ci n'ont point non plus d'archivolte¹.

Il est donc permis d'affirmer que nous sommes en présence de monuments contemporains : que le clocher de Saint-Maurice est à peu près de la même date que celui de Saint-Philibert de Tournus, que l'église abbatiale de Hildesheim et l'église de St-Martin du Canigou.

Or, l'église de Tournus a été bâtie de 960 à 990, celle de Hildesheim entre 998 et 1037. St-Martin a été consacrée en 1008. Ces dates concordent avec les traditions rapportées précédemment et qui attribuent la construction du clocher de Saint-Maurice à l'archevêque Burchard, qui gouverna l'abbaye de 990 à 1031 et qui déploya une incomparable activité pour lui rendre son ancienne splendeur.

baye fut cédée en 929 par la princesse Adélaïde. (De Charrière : *Couvent de Romainmotier*, p. 1), cité par Blavignac, p. 891.

¹ L'église du petit village de Farges, à 6 kilomètres au sud de Tournus, présente la même disposition.

XII

**Le clocher de la cathédrale de Sion
et celui de l'église de Valère.**

Si le clocher de Saint-Maurice procède de l'église Saint-Philibert de Tournus, je crois qu'il a servi de type à celui de Sion, la capitale du Valais et (depuis le VI^e siècle) le siège de l'évêché qui était auparavant à Octodurus, aujourd'hui Martigny.

Les dimensions du clocher de Sion sont presque les mêmes que celles du clocher de Saint-Maurice: 10^m,10 sur 10 mètres. Même nudité de l'étage inférieur. Le passage du porche, de 2^m,50 de largeur, est voûté en berceau. Les murs ont 3^m,80 d'épaisseur.

L'escalier de la salle supérieure est droit; il est pris dans l'épaisseur du mur, et sa largeur est de 0^m,84 comme à Saint-Maurice. Son point de départ est à 1^m,87 au-dessus du pavé de l'église, qui même semble avoir été relevé. Une porte avec poteau tourillon en bois se trouvait à l'entrée de l'escalier et s'ouvrait du dehors.

La salle du premier étage n'est pas voûtée; elle s'ouvre sur la nef de l'église par une large baie en plein cintre. Des échelles conduisent à une salle dont la plateforme hourdée en plâtre repose sur de fortes pièces de bois. Cette salle était autrefois fermée par une trappe; la feuillure se voit encore à l'ouverture où aboutit l'échelle.

Enfin, la flèche en briques a été ajoutée après coup, comme à Saint-Maurice, et y a causé des dégâts du même genre, bien que les murs fussent plus épais, et quoique l'on semble avoir pris d'avance des précau-

tions pour s'opposer aux mouvements à craindre dans les maçonneries.

L'exécution plus soignée de la tour de Sion, le choix des matériaux, l'emploi de pierres de taille dans lesquelles ont été sculptées les arcatures lombardes, les précautions moins minutieuses au point de vue de la défense, tout semble indiquer pour le clocher de Sion une époque postérieure à celui de Saint-Maurice.

Il y a également plus de recherche dans la disposition des fenêtres qui ont deux ouvertures au troisième étage, trois au quatrième et quatre au cinquième. Les colonnes qui reçoivent la retombée des arcades en plein cintre sont plus travaillées. Tout cela semble indiquer la fin du XI^e siècle ¹.

De même que la tour de Sion est postérieure à celle de Saint-Maurice, il semble que la flèche elle-même a été établie sur la tour après l'expérience faite à Saint-Maurice, et que l'on a, dans une certaine mesure, tenu compte, pour les éviter, des accidents qui s'y étaient produits.

Ainsi on a repris presque en entier les maçonneries du cinquième étage; la corniche avec arcatures lombardes a disparu, et on a remplacé les moellons par des briques qui semblaient sans doute donner plus de garantie de stabilité. La flèche tout entière est bâtie en briques, ainsi

¹ Cette attribution de date reporterait à la seconde moitié du XI^e siècle la construction de la tour de la cathédrale de Sion. Elle résoudrait très simplement une difficulté signalée par le chanoine Gremaud dans l'interprétation d'une charte de 1052 (Documents concernant l'*Histoire du Valais*, t. V, p. 38).

En prenant à la lettre la charte en question, il faut admettre que la cathédrale de Sion n'existait pas encore en 1052; et M. le chanoine Gremaud, en présence de l'opinion de Blavignac, qui attribue la construction de la tour au IX^e siècle, n'ose se prononcer.

Tout s'explique si, comme je le suppose, cette tour est seulement de la fin du XI^e siècle.

que les arcs de décharge qui remplacent les trompillons de Saint-Maurice dans les angles de la tour pour supporter l'un des côtés de la construction octogonale.

Ces arcs de décharge ont-ils résisté plus longtemps qu'à Saint-Maurice? Je ne sais; toujours est-il qu'ils se sont déformés et qu'on a eu recours au même expédient qu'à Saint-Maurice; on a muré avec des moellons les ouvertures en plein cintre voisines des angles.

A une époque postérieure, sans doute, les mouvements se sont continués et on a soulagé les arcs surbaissés en briques par des arcs en pierre de taille blanche en forme d'arc pointu très surhaussé. Il serait intéressant de retrouver la date de cette réparation dans les archives de Sion.

La flèche de la cathédrale de Sion présente une particularité. Les fenêtres des petits lanterneaux, situées à mi-hauteur, se terminent par un fronton triangulaire que de prime abord on prendrait volontiers pour une œuvre du XVI^e ou du XVII^e siècle. J'ai relevé dans les environs de Paris un exemple très analogue de fronton triangulaire dans les lanterneaux d'une flèche du XII^e siècle. Ce genre de décoration avait été obtenu d'une manière très simple, au moyen de trois pierres taillées en forme de dalles s'appuyant les unes contre les autres.

Une autre tour à Sion, celle de l'église de Valère, peut donner lieu à quelques remarques intéressantes.

La tour actuelle repose sur un soubassement plus ancien: sans doute la construction précédente s'était écroulée. Une porte d'un joli dessin, de 0^m,70 de largeur sur 1^m,90 de haut, s'ouvre à 2^m,45 au-dessus du pavé primitif du transept de gauche.

Cette porte, qui, primitivement, se composait d'un ventail avec tourillon en bois, comme à Saint-Maurice,

était fermée de l'intérieur par une barre de bois. Cette barre existe encore et remonte certainement au XII^e siècle (date de la tour actuelle), car on ne peut la sortir de son logement. Elle a 0^m,055 sur 0^m,065 d'équarrissage.

On monte au premier étage de la tour par un escalier à vis extérieur, qui paraît bien de la même époque que celle-ci. Or, je ne connais point d'escalier à vis avant le milieu du XII^e siècle; c'est là ce qui me fait donner cette date à la tour de Valère.

Cet escalier aboutissait à une porte fermée aussi du dedans par une barre de bois. L'étage supérieur, où se trouvent actuellement les cloches, est desservi par une échelle en bois de mélèze, inclinée à 45°, analogue à celles de la cathédrale de Sion, et qui remonte certainement aussi au XII^e siècle.

L'échelle a un mètre de largeur; les marches sont prises dans des blocs de 0^m,20 d'équarrissage et fixées par des chevilles de bois. L'embranchement est de 0^m,30 sur 0^m,30. Les deux pièces de bois qui portent les marches ont 0^m,20 sur 0^m,275 d'équarrissage.

Les substructions que j'ai signalées plus haut appartenaient à une tour de dimensions plus grandes que la tour actuelle, puisqu'elle devait englober l'espace sur lequel est construit l'escalier à vis. Cette tour était décorée de bandes murales et sans doute d'arcatures lombardes; elle remontait au X^e ou au XI^e siècle (on voit encore dans l'angle de gauche l'amorce de la bande murale) et elle devait être contemporaine de l'abside circulaire sur laquelle au XIII^e siècle on a élevé l'abside polygonale. La tour primitive avait 11 mètres de largeur, comme celle de Saint-Maurice; la tour actuelle n'a que 9 mètres. Dans l'autre sens la largeur est de 7^m,60.

J'ai signalé tout spécialement deux particularités dans

le mode de fermeture des portes des clochers de Saint-Maurice et de Sion, savoir : le verrou en bois mis en place pendant la construction et glissant dans un logement où la barre disparaît en entier, et le poteau tourillon en bois remplaçant les gonds.

On peut ajouter d'autres exemples de fermeture de vantaux par une barre de bois. Ainsi, à la porte de l'église de Valère, se trouve encore une barre (remise à neuf sans doute), et on voit aux trois portes d'enceinte du château de Valère le logement destiné à recevoir le verrou en bois.

Deux de ces portes ont conservé la chaîne de fer qui passait dans une mortaise pratiquée dans la barre et qui servait à l'assujettir de manière à bien assurer la fermeture de la porte. Le dernier maillon pénétrait dans une serrure. Les chaînes sont encore en place à Valère.

J'ai parlé précédemment des barres du château de Saillon et du château de Montlhery. J'en ai relevé également l'existence au porche de Saint-Martin du Canigou; et, ce qu'il y a de plus intéressant, j'ai vu des barres antiques encore en place dans plusieurs églises du Roussillon et de la Cerdagne, datant du XI^e et du XII^e siècle. On s'en sert encore actuellement pour fermer les portes, par exemple à Villefranche de Conflent et à Cornilla de Conflent.

C'est dans une église de la Cerdagne, à Hix, près de Bourg-Madame, que j'ai pu constater l'autre particularité signalée à Saint-Maurice et à Sion. La porte de l'église, qui doit être du XII^e siècle, se compose de larges plateaux de frêne, qui ont 0^m,090 d'épaisseur et qui sont d'une conservation étonnante. Les plateaux extrêmes, qui ont 0^m,52 de largeur, se terminent par un poteau tourillon découpé en plein bois, de sorte qu'aujourd'hui encore ces vantaux n'ont point de gonds; ils nous four-

nissent le modèle complet de ce que devaient être les portes des clochers de Sion et de Saint-Maurice, et justifient les conjectures que j'ai proposées à ce sujet.

XIII

Les inscriptions trouvées dans le clocher de Saint-Maurice.

Deux des quatre monuments funéraires qui reçoivent la retombée des arcades en plein cintre du porche de Saint-Maurice portent des inscriptions dont on peut encore lire la plus grande partie. Elles sont intéressantes en ce qu'elles donnent les noms de personnages déjà connus à Saint-Maurice par d'autres inscriptions.

A l'entrée du porche du côté de la ville et à gauche se trouve l'inscription donnée par Guichenon dans son *Histoire de la Savoie*.

Elle a été reproduite par Mommsen sous la forme suivante ¹ :

D M.
L TINCII VERE
CVNDI OMNI
BVS HONORIBVS
FVNCTO.
ASSONIA MF
LVRCA CONI GI
O NI KARIS

A la cinquième ligne Mommsen avait proposé de lire: *Sassonia*, mais l'inscription du tombeau de *Nitonia Avi-*

¹ MOMMSEN : *Corpus inscriptionum Helvet.* n° 22.

tiana où figure le nom de *Vassonius Gellianus*¹, que l'on vient de trouver dans la cour du Martolet, doit faire admettre que la femme qui avait élevé ce monument à la mémoire de *Tincius Verecundus* s'appelait *Vassonia*.

L'inscription que l'on voit sur la stèle funéraire à droite en entrant dans la cour du Martolet est ainsi conçue dans les parties épargnées par le feu :

L VEGE
TINV NEI
AME
NITON VEGE
TINVS FILIVS
MATRI PIISSI
MÆ ET NITON
IVS SEVERVS IXO
RI INCONPAR
P D

Le nom de *Vegetinus*, ancien duumvir à Agaune, se lit sur le monument consacré au dieu *Sedatus* découvert il y a trois ans dans le mur de la cave de l'abbaye². Celui de *Nitonius* se trouve trois fois dans la belle inscription du tombeau de *Nitonia Avitiana* dont il vient d'être question.

Enfin le nom de *Severus* figure sur deux inscriptions qui sont connues depuis longtemps et qui ont été placées dans le vestibule d'entrée de l'abbaye au pied de l'escalier d'honneur. *Severus* était duumvir.

¹ Voir *Contributions à l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice*, p. 4. Fribourg, 1899.

² Voir *Les fouilles sur l'emplacement des anciennes basiliques de Saint-Maurice*, p. 27. Fribourg, 1897.

Il est probable que le nom de *Nitonius Severus* se trouvait aussi sur une inscription découverte en 1694 dans les fouilles faites après l'incendie de 1693. Cette inscription a malheureusement disparu depuis et la lecture semble avoir été très défectueuse. On y a lu deux fois *Antonius Severus*. Il fallait lire sans doute *Nitonius Severus* ¹.

La stèle funéraire qui est à gauche en entrant dans la cour du Martolet présente seulement sa face postérieure et une face latérale. L'inscription est engagée dans la maçonnerie, mais la face latérale porte une *ascia* sculptée en relief.

La plupart des pierres funéraires que l'on a trouvées dans les régions habitées par les Gallo-romains, celles en particulier qui ont été réunies dans les musées lapidaires de Sens, de Lyon, de Toulouse, de Narbonne et de Bordeaux, portent presque toutes l'indication *sub ascia dedicavit* et sont accompagnées de la figure d'un outil avec manche qui représente assez bien la forme d'une houe. C'est l'*ascia*.

Quelquefois l'*ascia* seule est gravée sur la pierre et n'est pas accompagnée d'une inscription pour la signaler : c'est le cas du monument qu'on vient de découvrir à la base du clocher de Saint-Maurice.

On a beaucoup disserté sur l'origine et la signification de l'*ascia*. Il semble probable que les Gallo-romains ont voulu représenter par là l'outil du fossoyeur, et que la dédicace *sub ascia*, ou bien même la figure seule de l'*ascia*, a eu pour objet de rappeler que le défunt avait été enseveli et n'avait pas été placé sur le bûcher suivant la coutume romaine.

¹ *Etude sur un Ambon et un bon pasteur*, par le chanoine Bourban, p. 26. Fribourg, 1894.

Dans tous les cas, il s'agit bien d'un rite funéraire, et probablement d'un rite Gaulois, car ce n'est que par exception que l'on voit l'*ascia* sur des monuments funéraires en dehors des pays habités par les Gallo-romains. Le défunt, lorsque cette circonstance se présente, devait être d'origine Gauloise.

Il serait intéressant de dégager la stèle du clocher de Saint-Maurice pour voir si quelque indice permet de reconnaître que le personnage auquel elle a été dédiée était d'origine romaine, ou si c'était un Gallo-romain.

Dans l'intérieur du clocher j'ai signalé la moitié d'une borne milliaire de l'époque Constantinienne, sur laquelle M. le chanoine Bourban a trouvé le chiffre XII, qui représente la distance (12 milles) fixée par les itinéraires entre Martigny (Octodorus) et Saint-Maurice¹. Cette borne forme le linteau de l'escalier qui pénètre dans le mur à mi-étage, dans la salle au-dessus du porche. Elle a les dimensions classiques : un soubassement ou socle de deux pieds (0^m,59) sur chaque face, était enfoncé en terre ; la partie cylindrique qui formait la borne proprement dite avait deux pieds de diamètre et six pieds (1^m,77) de hauteur. Cette partie recevait la dédicace à l'empereur régnant et un chiffre qui exprimait la distance en milles romains par rapport à la ville qui servait de point de départ pour les itinéraires².

¹ Voir *Etude sur un bon pasteur*, p. 7.

C'est en haut de l'escalier qui passe sous cette borne milliaire que se trouvait le fragment de bas-relief qui représentait le Bon Pasteur dont M. le chanoine Bourban a donné la description.

² Le mille romain valait 1000 pas de 5 pieds. Le pas (*passus*) se composait de deux enjambées (*gressus*) de 2 1/2 pieds ou de 0^m,64 environ de longueur. La longueur du mille était ainsi d'environ 1480 mètres.

On voit à Sion une borne dont le chiffre est indiqué en lieues

A la suite de la borne milliaire et dans le rampant de l'escalier se trouvent deux dalles portant des inscriptions : l'une qu'il n'a pas été possible de déchiffrer ; l'autre sur laquelle il est facile de lire DNE MISERERE ANI. L'inscription commencée n'a pas été achevée. Mais, telle qu'elle est, elle présente un grand intérêt. Les lettres, d'un bon dessin, doivent appartenir au IX^e ou au X^e siècle. Si elle accusait par sa forme le XII^e ou le XIII^e siècle, cette inscription forcerait de ramener de un ou deux siècles plus près de nous la construction du clocher. Mais il n'en est pas ainsi, et ce fragment n'est pas pour contredire la date que je lui ai assignée.

Je ne citerai enfin que pour mémoire la colonne de l'arcade géminée au premier étage du clocher. Elle porte quelques lettres que l'on n'a pu déchiffrer.

XIV

Résumé.

En résumé on doit conclure du travail qui précède que, dans la première moitié du XI^e siècle, l'archevêque de Lyon Burchard, abbé de Saint-Maurice, a relevé l'abbaye de Saint-Maurice des ruines qu'avaient faites les Sarrasins, et a fait construire la tour du clocher qui existe encore.

Cette tour carrée était disposée comme tour de refuge ou tour de défense, et comportait les précautions usitées dans l'architecture militaire de cette époque.

d'Avenches (et non à partir d'Avenches) ; la lieue d'Avenches était sans doute la lieue gauloise, dont l'usage s'était conservé dans la Gaule, au nord de Lyon, d'après la table de Peutinger.

L'édifice n'a pas été surmonté d'une flèche en pierre avant le XII^e siècle, et cette addition mal calculée a causé dans les maçonneries des derniers étages des désordres encore apparents.

Le clocher de Saint-Maurice, dans sa partie inférieure, procède de l'architecture de l'église Saint-Philibert de Tournus, qui date de la fin du X^e siècle; il a probablement servi de type pour le clocher de la cathédrale de Sion. Certains détails de construction, spécialement le mode de fermeture des portes, donnent lieu à des rapprochements intéressants pour les archéologues.

Somme toute, cet édifice, qui est un des plus anciens de la Suisse, se présente avec une double destination religieuse et militaire qui en fait comme le symbole de l'esprit de Foi et de l'esprit de Patriotisme qui distinguent les populations du Valais. A ce titre il doit leur être cher, et je m'estimerais heureux si, grâce à ce modeste travail, les habitants de la vallée du Rhône se sentaient désormais plus fiers de leur vieux clocher, devant lequel ils étaient peut-être jusqu'ici restés assez indifférents, faute de connaître son histoire.



TABLE DES MATIÈRES

Chapitres.	Pages.
I. L'emplacement du clocher. — Ses dimensions.	4
II. La décoration extérieure du clocher.	8
III. Les ouvertures des étages au-dessus du porche.	9
IV. L'intérieur du clocher. — Le porche.	12
V. Les escaliers intérieurs.	15
VI. Les salles des étages au-dessus du porche	22
VII. La construction de la flèche	24
VIII. La destination primitive du clocher de l'abbaye de Saint-Maurice.	25
IX. Date probable de la construction de la tour.	29
X. Date probable de la construction de la flèche	35
XI. Comparaison du clocher de Saint-Maurice avec les clochers du XI ^e siècle en France	39
XII. Le clocher de la cathédrale de Sion et celui de l'église de Valère.	44
XIII. Les inscriptions trouvées dans le clocher de Saint- Maurice	49
XIV. Résumé	53

